



Projet : « Faciliter la production maraichère féminine de qualité et son intégration dans la nutrition familiale aux communautés rurales de Djibidione et de Suelle, Arrondissement de Sindian, Département de Bignona – Sécurité Alimentaire et Nutrition » financé par la Délégation de l'Union Européenne au Sénégal (contrat DCI-NSAPVD/2014/353-645)

Rapport année 2

Mars 2017



Siège du projet :

**Boucotte Centre
Rue, 7 Villa 646 Etage
BP 1477 ZIGUINCHOR
Téléphone / fax : 33 991 99 44
E-mail : pkaronghen2@hotmail.com**

1.- Présentation du rapport

Le projet objet de ce rapport vient d'arriver à la fin de sa deuxième année d'exécution, le 31 janvier 2017. C'est le moment donc de faire un deuxième bilan, financier et technique, du projet.

Ce rapport essaye de faire la synthèse le plus fidèlement possible des activités et de l'exécution budgétaire, par soucis de transparence et de coordination avec les autorités, les agences régionales concernées, les services de l'Etat et les autres acteurs du développement.

Un soucis de transparence qui est aussi obligé lors qu'on travaille avec des fonds de l'Union Européenne, car sa normative exige un audit financier externe à la fin du projet réalisé par des cabinets autorisés par elle-même.

Pour mieux garantir la transparence, les partenaires de ce projet (Manos Unidas, Association CPAS et AFUDES) ont préféré d'ajouter un premier audit intermédiaire à la fin de la première année d'exécution du projet.

2.- Présentation résumée du projet

2.1.- Bailleur de fonds :

UNION EUROPEENNE (Délégation du Sénégal)

2.2.- Demandeur du projet :

- ONGD MANOS UNIDAS (Espagne)

2.3.- Codemandeur du projet (partenaires locaux) :

- Association CPAS (Centres de Promotion Agricole et Sociale) – responsable local du projet
- AFUDES (Association des Frères Unis pour le Développement Economique et Social du Fogny) – facilitateur local du projet

2.4.- Durée du projet (actualisée) :

2 ans et demi (du 1 février 2015 au 31 juillet 2017)

Note 1 : La durée initiale prévue était du 1 janvier 2015 au 31 janvier 2017. Ce prolongement a été possible grâce aux épargnes budgétaires réalisés pendant l'année 1 du projet et permettra de suivre la saison maraîchère 2016-2017 jusqu'à presque sa fin.

2.5.- Zones d'intervention (Département de Bignona - Région de Ziguinchor) :

- Commune de Djibidione (Arrondissement de Sindian)
- Commune de Suelle (Arrondissement de Sindian)

2.6.- Financement :

Financement total : 288.621.080.-F CFA (440.000,00.- €)

Dont le 75% financé par l'Union Européenne (330.000,00 € ou 216.465.810.- F CFA)

Le 25% financé par Manos Unidas (110.000,00 € ou 72.155.270.- F CFA)

2.7.- Partie du financement destiné aux activités sur le terrain :

Budget original : 249.460.447 F CFA (380.300,00 €) – le 86,44% du financement total du projet

Budget actualisé après actualisation du budget en mai 2016 : 258.505.166 F CFA (394.088,58 €) – le 89,56% du financement total du projet

2.8.- Objectif général (OG) :

Améliorer la situation socioéconomique et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, en accordant une attention particulière aux femmes et aux enfants, des communautés rurales de Djibidione et de Suelle, Arrondissement de Sindian, Département de Bignona, Région de Ziguinchor.

2.9.- Objectifs spécifiques (OS) :

OS 1 : Faciliter la production maraîchère féminine de qualité destinée à la génération de revenus et à l'autoconsommation.

OS 2 : Faciliter l'intégration des produits maraîchers de qualité dans la nutrition familiale.

2.10.- Résultats attendus :

R.1.1 (OS 1) – Augmentée la production maraîchère de qualité et les revenus issus de la vente partielle de celle-ci.

R.2.1 (OS 2) – Améliorée la connaissance des foyers concernant les techniques nutritionnelles, transformatrices, conservatrices et culinaires.

R.2.2 (OS 2) – Augmenté le nombre de foyers consommant régulièrement des produits maraîchers autochtones de qualité.

2.11.- Activités prévues :

A.1.1.1 (R.1.1) – Introduire le pompage solaire de l'eau dans des périmètres maraîchers féminins.

A.1.1.2 (R.1.1) – Sensibiliser, former (agriculture et gestion), accompagner et suivre la totalité des groupes cible pendant la durée du projet.

A.2.1.1 (R.2.1) – Former des groupes cibles concernant les techniques nutritionnelles, transformatrices, conservatrices et culinaires.

A.2.2.1 (R.2.2) – Augmenter les outils collectifs et / ou des foyers destinés à la transformation et conservation des produits saisonniers.

A.2.2.2 (R.2.2) – Sensibiliser, accompagner et suivre les foyers concernant la consommation des produits maraîchers autochtones.

2.12.- Volets prioritaires :

- Production agricole
- Nutrition

2.13.- Sous-activités prévues :

- ✓ Réfection des 24 périmètres maraîchers afin de les adapter aux besoins du pompage solaire
- ✓ Installation du pompage solaire sur 24 périmètres maraîchers féminins
- ✓ Dotation de matériel pour la transformation agroalimentaire à chaque groupe cible bénéficiaire (24)
- ✓ Formation agricole des 24 groupes cibles
- ✓ Formation gestion des 24 groupes cible
- ✓ Formation transformation et nutrition des 24 groupes cible
- ✓ Sensibilisation, suivi et accompagnement des 24 groupes cible

2.14.- Sous-activités ajoutées sur le budget actualisé en mai 2016 :

- Réfection de 3 périmètres maraîchers supplémentaires
- Installation du pompage solaire sur 3 périmètres maraîchers féminins supplémentaires
- Réfection du grillage de 14 périmètres maraîchers féminins (sur la base de 50% du coût pour le projet et 50% pour le groupement)
- Dotation de tableaux de gestion de l'eau pour les 27 périmètres
- Démarrage de l'accompagnement commercial des 27 groupes
- Tournée de commerçantes dans la zone
- Dotation de matériel pour la transformation agroalimentaire à 3 groupes cible supplémentaires
- Augmentation du matériel de transformation à doter à chaque groupement
- Formation agricole de 3 groupes supplémentaires
- Formation en gestion de 3 groupes supplémentaires
- Formation nutritionnelle de 3 groupes supplémentaires
- Sensibilisation, suivi et accompagnement de 3 groupes supplémentaires
- Réalisation d'une macro enquête parmi 800 femmes de la zone, destinée à mener l'impact des projets réalisés dans la zone depuis 2008
- Recyclage de l'équipe du projet dans les domaines des techniques d'animation et formation et de la protection bio des végétaux

2.15.- Groupes cibles (GPF's bénéficiaires) :

Groupes initialement prévus :

GPF	Commune	GPF	Commune
Baïpeung	Djibidione	Baila Katipa	Suelle
Batinding Diémé	Djibidione	Balandine	Suelle
Boulélaye	Djibidione	Batong	Suelle
Brindiago 1	Djibidione	Diaboudior	Suelle
Diaboudior Frontière	Djibidione	Diacoye Banga 1	Suelle
Diacoye Comboly	Djibidione	Diongol	Suelle
Djibiame	Djibidione	Djilacounda 2	Suelle
Djibidione	Djibidione	Katinong	Suelle
Djiguirone	Djibidione	Ngoniam	Suelle
Djinéa Diaguibé	Djibidione	Suelle Kounatouba	Suelle
Djiral	Djibidione		
Djiter	Djibidione		
Néma Djinaré	Djibidione		
Niallé	Djibidione		

Groupes ajoutés sur le budget actualisé en mai 2016 :

GPF	Commune	GPF	Commune
Balla Djiring	Djibidione	Caparan	Suelle
Boulayotte	Djibidione	Diacoye Banga 2	Suelle

Note 2 : le groupement de Diacoye Banga 1, qui formait partie des groupes ciblés depuis le début du projet, n'a pas été finalement retenu parmi les bénéficiaires et a été substitué par un parmi les 4 groupes ajoutés. Ce qui fait que le nombre total de groupes cible est passé des 24 prévus initialement à 27.

Nombre de femmes bénéficiaires du projet : 1.023 femmes des 27 groupes cible concernés

Nombre de bénéficiaires indirects du projet : 9.454 personnes des quartiers / villages concernés

2.16.- Distribution budgétaire prévue (terrain) :

Par chapitres budgétaires résumés (budget original) :

Chapitre	F CFA	Euros	%
1.-Ressources humaines projet	49.040.001	74.761,00	19,66%
2.-Voyages	0	0,00	0%
3.-Equipements, fournitures et réfections	164.109.572	250.183,43	65,79%
4.-Fonctionnement	18.720.003	28.538,46	7,51%
5.-Autres exécution	3.590.873	5.474,25	1,44%
6.-Formations externes	13.999.998	21.342,86	5,62%
TOTAL	249.460.447	380.300,00	100%

Par chapitres budgétaires résumés (budget actualisé en mai 2016) :

Chapitre	F CFA	Euros	%
1.-Ressources humaines projet	63.478.978	96.773,08	24,56%
2.-Voyages	421.787	643,01	0,16%
3.-Equipements, fournitures et réfections	152.174.266	231.988,17	58,87%
4.-Fonctionnement	21.123.048	32.201,88	8,17%
5.-Autres exécution	4.764.045	7.262,74	1,84%
6.-Formations externes	16.543.042	25.219,70	6,40%
TOTAL	258.505.166	394.088,58	100,00%

3.- Synthèse financière

En complément de la comptabilité ordinaire du projet, qui tient compte en temps réel de toute dépense réalisée et de son imputation comptable, et des contrôles comptables hebdomadaires et mensuels, le projet effectue trimestriellement (trimestres naturels) des comparaisons de dépenses réalisées et prévues sur chacune des activités et chapitres budgétaires.

La dernière, en profitant de la fin de l'année 2 du projet, a été réalisée le 31 janvier 2017. **Tableau financier présentée en annexe.**

Comme il est indiqué sur le tableau financier annexe, le taux de dépense réalisé jusqu'au 31 janvier 2017 sur l'ensemble des fonds alloués aux dépenses du projet à effectuer sur le terrain est de 90,45%, autrement dit, le projet a dépensé le 90,45% du budget prévu dans la période allant du 1 février 2015 au 31 janvier 2017.

A noter que comme il a été indiqué sur les tableaux du chapitre 2.16 de ce rapport et autres, ce calcul est réalisé sur la base du budget actualisé en mai 2016 avec la validation et acceptation de la Délégation de l'Union Européenne à Dakar.

Cette actualisation du budget a été nécessaire à cause de :

- les épargnes réalisées pendant l'année 1 du projet et notamment sur le coût des kits de pompage solaire et l'achat des matériaux de construction nécessaires à la réfection de périmètres
- les épargnes réalisées sur les coûts du personnel étant donné que les rétributions ont été alignées à celles du Programme Karonghen 2
- les épargnes réalisées sur les dépenses de fonctionnement (carburant, réparations, assurances des motos) inférieures aux prévues

La redistribution de ces épargnes sur les différents chapitres du budget demandait, par mesure de prudence, une actualisation du budget du projet et la validation de l'UE. Ceci a permis d'incorporer au projet d'autres interventions non prévues (voir chapitre 2.14 de ce rapport) et de prolonger le projet de 6 mois afin de pouvoir, jusqu'au 31 juillet 2017, afin d'accompagner la presque totalité de la saison maraîchère 2016-2017 sur le terrain.

Tout cela afin d'améliorer la qualité du projet, l'efficacité et l'efficience du même.

A noter que la différence entre le montant global du budget de terrain prévu et celui actualisé, 9.044.719 F CFA, a été ajoutée par le partenaire espagnol du projet (Manos Unidas) en diminuant la partie du budget total du projet qui lui était destiné pour les frais de personnel alloué au projet, les voyages de suivi, les audits et l'évaluation. Cet apport a été décidé pendant la première année du projet afin de couvrir les dépenses liées au plan de communication du projet.

Quatre lignes budgétaires ont souffert un dépassement significatif (+ de 15%) :

- les perdiems pour mission et voyages (226,44%) : dû aux frais non prévus liés à des missions reçues de l'Union Européenne ou de partenaires de l'UE comme le projet Jokkale et les voyages de membres de l'équipe du projet sur Dakar pour assister à des réunions qui ont été plus importants que prévus
- achat motos animateurs (137,76%) : dû à l'achat d'une moto supplémentaire pour le technicien commercial incorporé au projet afin d'accompagner la démarche commerciale des groupes cible
- réfection des périmètres maraîchers (121,26%) : des réfections imprévues ont été réalisées afin d'assurer la bonne exploitation des périmètres comme la réfection de 14 clôtures (grillage) payé à 50% par le projet et 50% par les groupes concernées (1 reste en attente de la mobilisation du 50% du groupe cible), ou bien la remise en eau de certains puits
- panneaux de visibilité (119,35%) : dû à un souci de qualité et de durabilité des panneaux qui a poussé le projet à les confectionner autrement à ce qui était prévu

Cependant, il faut tenir compte que les différences entre prévu et dépensé dans les sous-chapitres d'un même chapitre budgétaire sont autorisées, surtout quand il s'agit de petites lignes budgétaires ou sous-chapitres comme c'est le cas de 3 parmi les 4 cités,

mais en prenant soin d'éviter que le chapitre en tant que tel respecte le plus possible le budget prévu en évitant les différences significatives en trop ou en moins.

Par exemple, suivant le tableau financier présenté en annexe les différents sous-chapitres budgétaires du chapitre 3 présentent des différences entre prévu et dépensé en plus et en moins, mais les unes compensent les autres de telle sorte que la différence finale au niveau de l'ensemble du chapitre 3 n'est que de 2.259.148 F CFA de dépenses en plus sur un budget du chapitre 3 de 152.174.265 F CFA, ce qui ne représente que le 1,49% de différence.

La plupart des activités et interventions étant déjà réalisées, le projet ne prévoit pas des dépenses significatives pendant ce dernier semestre jusqu'au 31 juillet 2017.

4.- Etat actuel des interventions du projet

Le pourcentage de réalisation des interventions du projet est à la fin de l'année 2, de 95,12%.

Tableau technique présenté en annexe.

Qu'il soit pour les interventions prévues dès le début du projet ou pour celles ajoutées lors de l'actualisation budgétaire, la plupart sont déjà réalisées ne restant actuellement que :

- la réfection du grillage d'un seul périmètre parmi les 14 qui avaient été retenus pour ce faire (réfection en attente du versement de son apport propre de la part du groupement concerné)
- la formation nutritionnelle des 3 groupes supplémentaires à réaliser en avril 2017
- certaines activités du plan de communication qui doivent se dérouler pendant le premier semestre 2017
- la deuxième rencontre d'évaluation du projet qui se déroulera en avril 2017
- la macro enquête concernant l'impact des actions menées dans la zone depuis 2008, qui se déroulera entre février et mars 2017

5.- Résultats

Voici le tableau présentant les taux d'atteinte des indicateurs des résultats du projet au 31 décembre 2016 :

RESULTATS	INDICATEURS	TAUX D'ATTEINTE
R.1.1 (OS 1) – Augmentée la production maraîchère de qualité et les revenus issus de la vente partielle de celle-ci	I.1.1.1 (R.1.1) : Exploitée en moyenne le 70% de la surface totale disponible des 24 périmètres maraîchers I.1.1.2 (R.1.1) : Générés en moyenne 125.000.- F CFA par productrice et saison	75,70% de la surface exploitée pendant la saison 2015/16 : 108,14% d'atteinte Générés 147.105 F CFA par productrice pendant la saison 2015/16 : 117,68% d'atteinte
R.2.1 (OS 2) – Améliorée la connaissance des foyers concernant les techniques nutritionnelles, transformatrices, conservatrices et culinaires	I.2.1.1 (R.2.1) : Formées 480 femmes concernant les différentes techniques	Formées 344 femmes : 71,67% d'atteinte (provisoire en attente dernière formation)
R.2.2 (OS 2) – Augmenté le nombre de foyers consommant régulièrement des produits maraîchers autochtones de qualité.	I.2.2.1 (R.2.2) : 480 foyers consomment régulièrement des produits maraîchers autochtones de qualité	Cet indicateur est à mesurer en fin de projet

6.- Difficultés rencontrées

Le projet n'a pas été confronté à des difficultés majeures pendant ces deux années d'exécution. Certainement l'expérience dans la zone de la plupart de l'équipe humaine et la connaissance des groupes cible ont aidé dans ce sens.

Cependant :

- ✓ le taux de participation aux formations nutritionnelles n'a pas été assez satisfaisant. Ceci a été dû en grande partie aux multiples cérémonies traditionnelles des localités concernées pendant la période de la formation et aux empêchements divers des femmes à certains villages
- ✓ la préparation et le double appel d'offre concernant la passation du marché des kits de pompage solaire pendant la première année, avait retardé l'installation des mêmes et donc son utilisation pendant la saison maraîchère 2015/16, utilisation qui aurait pu améliorer de plus la production et permettre d'augmenter le taux d'atteinte des indicateurs des résultats 1.1.1 et 1.1.2

7.- Annexes

- **tableau de suivi financier (actualisé à 31 janvier 2017)**
- **tableau de suivi technique (actualisé à 31 janvier 2017)**